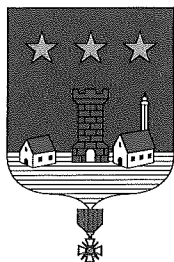


Bruyères, le 10 octobre 2015



Objet : Réunion du Conseil Municipal.

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à participer à la prochaine séance du Conseil Municipal, qui aura lieu au Salon de l'Hôtel de Ville :

LE MERCREDI 14 OCTOBRE 2015 à 20 H 30

ORDRE DU JOUR

- * *Décisions prises par le Maire suite dans le cadre de l'Article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales*
- * *Délégation au maire dans le cadre de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Alinéa 16 – Autorisation d'ester en justice*
- * *Finances – Décision modificative n° 2*
- * *Finances – Admission en non valeur*
- * *Finances – Musique municipale de Bruyères – Demande de subvention exceptionnelle*
- * *Finances – Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales (TIPI)*
- * *Finances – Cession de terrain à l'Association Vosgienne pour la Sauvegarde de l'Enfance*
- * *SIVOSS – Piscine municipale*
- * *Service Enfance – Projet Educatif Territorial (PEDT)*
- * *Service Enfance – NAP – Passation d'un contrat avec un vacataire*
- * *Service Enfance – NAP - Passation d'une convention avec l'Amicale Cyclotouriste des Hautes Vosges*
- * *Service Enfance – NAP – Passation d'une convention avec l'Association Ludothèque de Remiremont et environs*
- * *Forêt communale – Renouvellement d'une concession de source*
- * *Forêt communale – Etat d'assiette des coupes sur l'exercice 2016*
- * *Questions diverses*

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bonjour à vous

Le MAIRE,
Yves BONJEAN

P.J. : Un pouvoir
Note d'information